



Port de Dieppe, le 21 mai 2026

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### Pont Colbert : point sur le chantier

---

**Ces dernières semaines, des mesures correctives et très techniques ont été réalisées sur le chantier de restauration du Pont Colbert afin de permettre sa remise en service dans les plus parfaites conditions de sécurité. Pour mémoire, le point le plus bloquant portait sur le manque de pression de son système hydraulique et a nécessité de mener 5 chantiers d'ajustement (lestage de l'accumulateur, adaptation des limiteurs de pression et du flexible reliant le réservoir aux pompes, filtration du circuit hydraulique et formation des agents de maintenance et de conduite). Chaque mesure corrective apportée fait actuellement l'objet d'essais. Ports de Normandie dresse un point d'étape sur l'avancement du chantier. La société Eiffage, titulaire du marché de travaux, nous a communiqué un planning qui laisse espérer une réouverture le 8 juin prochain.**

A ce jour, le lestage de l'accumulateur (+ 7,5 tonnes) donne satisfaction puisque le pont tourne et bascule en position routière. Les essais de charge se sont très bien passés. Quant au filtrage du circuit hydraulique, ses résultats sont concluants. Pour réaliser ce filtrage, une dérivation du circuit hydraulique sur des filtres provisoires avait été mise en place. Reste donc à rebrancher le circuit en direct sur les filtres définitifs.

Parmi les mesures d'ajustement importantes, il fallait changer les limiteurs de pression de deux pompes. Cela a été fait le 7 mai. Le nouveau modèle installé est moins sensible aux impuretés ce qui sécurise l'installation. Par contre, à la suite des essais, il s'avère nécessaire d'installer une vanne (sorte de clapet anti-retour) à la sortie de chaque limiteur de pression afin d'en garantir le bon fonctionnement. Cela devrait être fait le 26 mai. Enfin, il faut procéder à la mise en conformité des pompes en changeant les accumulateurs (sortes de vases d'expansion) situés à la sortie de chacune des deux pompes. Cela permettra de lisser les pics de pression en sortie de pompe.

D'une certaine manière, la restauration d'un monument historique comme le pont Colbert peut être comparée à de la mécanique de précision. L'ultime phase d'ajustements techniques requiert une grande précision, ce qui explique qu'elle prenne du temps.

Parallèlement, nous sommes en train de finir de monter les garde-corps sur l'aire d'effacement et de rotation du pont ainsi que les couvertines (protections recouvrant des interstices qui pourraient être dangereux pour les usagers piétons) entre le pont et les trottoirs. Ces travaux devraient être achevés la semaine prochaine.

La formation de nos agents de maintenance et de conduite devrait pouvoir commencer le 28 mai. Elle durera une semaine environ.

Sous réserve de validation de ces dernières étapes, la société Eiffage, titulaire du marché de travaux, nous a communiqué un planning qui laisse espérer une réouverture le 8 juin prochain. Ports de

Normandie tient à remercier les Dieppois, les riverains, les commerçants et l'ensemble des usagers pour leur patience et leur compréhension.

**Retrouvez toutes les infos et les photos du projet sur le site dédié :**

<https://pontcolbert.portsdenormandie.fr/>

## **POUR MEMOIRE : LES ELEMENTS CLEFS DU CHANTIER DE RESTAURATION DU PONT COLBERT**

### **LE PROJET EN BREF**

Classé aux Monuments Historiques en 2020 à la suite d'une forte mobilisation citoyenne et à l'engagement des collectivités, le pont Colbert va faire l'objet d'une restauration complète. Sa structure, constituée d'un mélange de fer puddlé d'origine et d'acier d'après-guerre, est très endommagée et va donc être remise en état. Nous allons également rénover sa chaussée et élargir ses trottoirs afin qu'il soit accessible aux personnes à mobilité réduite.

Des travaux sur le génie civil sont également prévus : reprise du pavage circulaire de la zone d'effacement du pont, restauration des escaliers, des butées et du couronnement de quai... ainsi qu'une restauration de la cabine de manœuvre et un ravalement de façade du bâtiment des machines. Enfin, l'opération comprend la mise en valeur de l'ouvrage par son éclairage nocturne.

### **LES GRANDES ETAPES DU CHANTIER**

(Les durées ci-dessous ne sont qu'indicatives et non cumulatives)

- Fermeture de la circulation routière sur le Pont Colbert et mise en service de la passerelle piétonne : 24 janvier 2024
- Transfert du Pont vers le Cours de Dakar : du 8 au 10 février 2024
- Mise sous cocon, désamiantage et décapage du Pont : 6 mois
- Réparation de la structure du Pont : 13 mois
- Protection anti-corrosion et peinture du Pont : 3 mois
- Rénovation du mécanisme et des zones de retrait et de manœuvre du Pont : 12 mois
- Rénovation de la cabine de manœuvre : 10 mois
- Ravalement de la façade du bâtiment des machines : 6 mois
- Mise en lumière : 3 mois
- Retour du pont au quai de la Somme : 21 octobre 2025
- Date prévisionnelle d'ouverture au public : fin février 2026
- Fin du chantier : mars/avril 2026

### **LES PARTENAIRES ET LE BUDGET**

19.6 M€ sont consacrés à ce projet financé par :

- La Région Normandie : 9,4M€
- Le Département de Seine Maritime : 3,3 M€
- L'Union Européenne (FEDER) : 2 M€
- L'Etat : 4,9 M€

La Ville de Dieppe est un relais essentiel de l'information ainsi que l'interface entre les différents acteurs du projet, les habitants et les commerçants. La Ville a également réalisé plusieurs investissements pour aménager les voiries et réorganiser les circulations. Quant Dieppe Maritime, elle accompagne ce projet à travers Deep Mob.

### **LES ACTEURS DU CHANTIER**

Maître d'ouvrage : Ports de Normandie

Maître d'œuvre : Profractal - Venna Ingénierie - Spielmann & Chirino Architectures

Architecte du patrimoine : Desmont Tricot Architectes Associés

Charpente, mécanismes, réfection de la zone d'effacement, équipements et superstructures : Groupement Eiffage Métal - Lassarat

Mise en lumière : Cegelec SDEM

Réfection du bâtiment de la salle des machines : Lhotellier, Isotoit, AEI

### **+ D'INFOS**

Retrouvez toutes les infos sur le chantier, les circuits de déviation et la passerelle piétonne sur [pontcolbert.portsdenormandie.fr](https://pontcolbert.portsdenormandie.fr) ou en appelant le 06 17 50 61 90 (numéro mis en place par le Ville de Dieppe).



**Financé par  
l'Union européenne**

---

## **À PROPOS DE PORTS DE NORMANDIE**

*Propriétaire et gestionnaire des ports de Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe, Ports de Normandie ce sont :  
9 000 emplois directs et indirects / 435 M€ investis en Normandie depuis sa création en 2007 / 100 ha dédiés aux Energies  
Marines Renouvelables, une base de maintenance à Caen-Ouistreham et une autre à venir sur Dieppe / 2 millions de passagers  
transmanche par an / 6.5 millions de tonnes de marchandises par an / Près de 60 escales croisières par an et plus de 100 000  
croisiéristes / 3 200 anneaux de plaisance, un port à sec et 33 000 nuitées et 7500 visiteurs par an / + de 12 000 T de poissons  
soit 1/3 du tonnage pêche déclaré en Normandie / + de 300 mises à sec/an.*

*Ports de Normandie est le fruit de l'alliance de la Région Normandie, des départements du Calvados, de la Manche et de Seine  
Maritime et des Agglomérations de Caen la Mer, Le Cotentin et Dieppe Maritime, au service du développement  
économique de leurs territoires. Retrouvez toutes les informations à propos de Ports de Normandie sur  
[portsdenormandie.fr](http://portsdenormandie.fr)*

---

**Contact presse :** Marie-Agnès Gérin 06 71 90 70 87 - [marie-agnes.gerin@portsdenormandie.fr](mailto:marie-agnes.gerin@portsdenormandie.fr) / Anne Pétri-  
Maillard 06 23 50 48 99 - [anne.petri-maillard@portsdenormandie.fr](mailto:anne.petri-maillard@portsdenormandie.fr)